

# l'enseignant



## La VOIE PRO

dans  
l'impasse !

**Exigeons  
des moyens  
pour réussir...**

**SE-UNSA**

25 rue de Mulhouse 67100 Strasbourg  
03-88-84-32-09 mel: ac-strasbourg@se-unsa.org



# Les nouvelles grilles horaires

>> Il n'existe plus que deux grilles horaires pour l'ensemble des bacs pros.

La grille 1 pour les enseignements avec un enseignement de sciences physiques et chimie, la grille 2 avec un enseignement de LV2. Retrouvez la liste des spécialités rattachées aux deux grilles en page 8 (fixée par arrêté).

Sur l'ensemble du cycle, les élèves auront 84 semaines de cours, 22 semaines de PFMP et 2 semaines d'examen.

Toutes les sections de bac pro l'an prochain appliqueront les nouvelles grilles horaires.

GRILLE HORAIRE 1 Avec enseignement de sciences physiques et chimiques			GRILLE HORAIRE 2 Avec enseignement de Langue Vivante 2		
Discipline et activité	cycle 3 ans	moyenne annuelle	Discipline et activité	cycle 3 ans	moyenne annuelle
<b>Enseignements professionnels et généraux liés à la spécialité</b>			<b>Enseignements professionnels et généraux liés à la spécialité</b>		
Enseignements professionnels	1152	384	Enseignements professionnels	1152	384
Economie gestion	84	28	Prévention-Santé-Environnement	84	28
Prévention-Santé-Environnement	84	28	Français et/ou math et/ou LV et/ou sciences physiques et/ou arts appliqués	152	50
Français et/ou math et/ou LV et/ou sciences physiques et/ou arts appliqués	152	50			
<b>Enseignements Généraux</b>			<b>Enseignements Généraux</b>		
Français, histoire-géographie, éducation à la citoyenneté	380	126	Français, histoire-géographie, éducation à la citoyenneté	380	126
Mathématiques Sciences Physiques et Chimiques	349	116	Mathématiques Sciences Physiques et Chimiques	181	60
Langue vivante	181	60	Langue vivante	349	116
Arts appliqués-cultures artistiques	84	28	Arts appliqués-cultures artistiques	84	28
EPS	224	75	EPS	224	75
<b>TOTAL</b>	<b>2690</b>	<b>896</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2606</b>	<b>866</b>
<b>ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE</b>			<b>ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE</b>		
	210	70		210	70

>> Les horaires sont globaux sur les trois ans avec une indication moyenne par année.

Il n'y a pas de détails de répartition des enseignements professionnels.



>> La suppression d'une année de formation entraîne une perte de la part de professionnalisation des enseignements.

Dans le contexte de DHG en baisse le ministère laisse aux établissements la responsabilité de répartir les horaires entre différents enseignements, entraînant des arbitrages, des conflits au sein des équipes. Pour le SE-UNSA, l'autonomie, ce ne doit pas être la gestion de la pénurie, mais la mise en œuvre de projets mûrement réfléchis ! La précipitation dans laquelle se met en place cette réforme empêche le dialogue nécessaire entre personnels, direction, corps d'inspection et rectorat.

## L'AVIS DU SE-UNSA

# Heures complémentaires...



## ...pour quoi faire ?

Il n'y a plus de seuil de dédoublement mais une dotation horaire d'un volume complémentaire d'heures professeurs pour des activités de projets en groupes à effectifs réduits. Cette dotation est calculée selon le nombre d'élèves dans les sections et selon la grille horaire appliquée (1 ou 2) :

nombre d'élèves	8	9	10	11	12	13	14	15
Heures complémentaires grille 1	2,30	2,59	2,88	3,16	3,45	3,74	4,03	4,31
Heures complémentaires grille 2	1,92	2,16	2,40	2,64	2,88	3,11	3,35	3,59

nombre d'élèves	16	17	18
Heures complémentaires grille 1	9,20	9,78	10,35
Heures complémentaires grille 2	3,83	4,07	4,31

nombre d'élèves	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Heures complémentaires grille 1	10,93	11,50	12,08	12,65	13,23	13,80	14,38	14,95	15,53	16,10	16,68	17,25
Heures complémentaires grille 2	9,10	9,58	10,06	10,54	11,02	11,50	11,98	12,46	12,94	13,42	13,90	14,38

Je **moi** dis que...

## Le SE-UNSA DÉ-

→ Les divisions isolées de moins de 15 élèves (grille 1) ou 18 élèves (grille 2) qui ne disposent pour l'instant pas d'heures complémentaires.

→ Le flou du ministère qui refuse encore de s'engager sur un volume complémentaire d'heures professeurs pour les spécialités dont les équipements, contraintes, sécurité nécessitent plus.

Concrètement, dans les établissements, les heures complémentaires servent souvent de variables d'ajustement pour compenser la baisse généralisée des DHG. Elles ne peuvent pas dans les faits être utilisées pour leur destination originelle.

Ce sont des éléments indispensables à la réussite des élèves dans le cycle en 3 ans (souplesse des parcours, accompagnement individualisé, modules complémentaires) qui ne seront pas mis en place.



### L'ÉPREUVE DE CONTRÔLE

Cette épreuve est destinée à « rattraper » les élèves ayant obtenu entre 8 et 10 de moyenne générale et 10 au moins dans la partie professionnelle. L'épreuve consiste en un oral de vingt minutes sur un thème professionnel.

L'objectif annoncé du ministère, grâce à l'oral, est d'augmenter les taux de réussites de 10% pour obtenir des taux similaires aux bacs généraux et technologiques.

Le SE-UNSA est favorable au principe d'une épreuve de contrôle comme pour les autres bacs mais demande un travail approfondi sur son organisation, les critères d'évaluation et la composition des jurys.



# LE SE-UNSA DENONCE !

*La réalité de la réforme est maintenant bien visible : DHG en baisse dans les établissements, difficultés majeures dans la répartition des moyens, cartes des formations sans ambition. L'accueil des élèves et leur réussite n'est pas la priorité. Seules comptent les économies !*

## >> La précipitation et la confusion

Les BEP sont supprimés sans une concertation approfondie avec les professionnels et les syndicats..  
Les nouvelles grilles horaires sont appliquées même pour les sections de bac pro 2 ans qui ont débuté leur cursus avec d'autres grilles.  
La répartition des moyens horaires est effectuée dans les établissements sans avoir le temps d'une concertation approfondie et nécessaire des équipes.  
Les familles, les élèves doivent choisir une orientation, une formation sans que les personnels censés les informer (CIO, prof principaux...) puissent être correctement formés.

## >> Des DHG en baisse

Des recteurs annoncent qu'ils s'apprêtent à ne pas appliquer les textes réglementaires sur les grilles horaires car le ministère ne fournit pas les moyens nécessaires à l'application des nouvelles grilles.

## >> Réformer c'est « débrouillez-vous ! »...

### ... selon le Ministre !

Les PLP expérimentent les BP3 cette année sans disposer de référentiels ni horaires ni cadrage la plupart du temps  
Les recteurs doivent appliquer des grilles horaires sans en avoir les moyens.  
Par l'autonomie nouvelle laissée aux établissements ce sont les équipes qui doivent organiser, souvent dans l'urgence, la répartition des DHG insuffisantes.

## >> Les postes...

... sont supprimés en grand nombre par la modification de la carte des formations, l'optimisation des structures, alors que la baisse démographique du public accueilli en LP est légère. Elle est renforcée par la transformation des heures postes en HSA ou postes gagés.

Certaines spécialités comme la construction mécanique sont particulièrement affectées par les mesures de carte scolaire dues aux suppressions des BEP.

**Le SE-UNSA s'oppose à une politique de suppressions de postes massives dans la voie professionnelle**

**Le SE-UNSA réclame qu'un point de l'ordre du jour du CTPA soit consacré aux mesures de cartes scolaires, aux besoins de reconversion et aux plans de formation promis par le ministre.**

## >> Des heures comme variable d'ajustement...

### ... pour compenser la baisse généralisée des DHG.

Les heures complémentaires et les heures d'accompagnement individualisé sont pourtant clairement définies et indispensables à la qualité de l'enseignement dispensé en LP. Les DHG doivent prendre en compte les capacités d'accueil réelles des sections. La rénovation n'envisage-t-elle pas d'accueillir et de faire réussir plus d'élèves ?

## >> L'accompagnement individualisé

Il s'adresse à tous les élèves pour tout mode de prise en charge pédagogique (soutien, aide individualisée, tutorat, modules de consolidations...). Les heures peuvent être cumulées dans des actions communes à plusieurs divisions.

Pour pallier la baisse des moyens, compenser les effets des nouvelles dotations, les établissements se servent où ils peuvent, notamment dans les 210 h d'accompagnement individualisé qui servent de variable d'ajustement. C'est la capacité d'accompagner les élèves pour faciliter leur réussite qui est diminuée d'autant. Résultat d'une politique incohérente, les élèves auront moins de temps pour une formation aux contenus identiques et sans moyens d'accompagnement : cherchez l'erreur !

De surcroît, **le SE-UNSA s'oppose fermement au paiement des heures d'accompagnement en HSE alors qu'elles constituent des horaires réglementaires et sont partie intégrante des services**

## >> Les conditions d'enseignement se dégradent

Avec l'optimisation des structures, les effectifs augmentent dans les classes. Des sections sont regroupées en enseignement général. Les enseignants voient leur charge de travail augmenter, avec l'organisation de CCF supplémentaires, les réunions de concertation, la construction des projets...

### >> BTS : où ?

Il n'y a pas eu d'augmentation significative de postes de PLP, ni de places d'élèves en sections BTS.

**Le SE-UNSA exige le respect des engagements négociés et demande un accompagnement, un suivi individualisé des élèves issus de LP pour une meilleure réussite en BTS.**

### >> Les passerelles : encore une belle annonce...

Les passerelles annoncées entre les différents parcours ne sont que de beaux effets d'annonces... encore. Dans les rectorats et les établissements rien n'est garanti pour assurer l'accueil des élèves « passerelles » ni en moyens, ni en organisation.

### >> Le BEP : une imposture

Les formations BEP sont abrogées à l'exception de 4 (voir page 8). Elles sont remplacées par une certification intermédiaire de niveau V, le BEP rénové validé par 5 épreuves dont 4 au moins en CCF au cours du bac pro. Ce BEP n'est plus obligatoire pour l'obtention du bac.

**Appeler « BEP rénové » un diplôme qui n'a plus rien à voir avec un BEP ni en temps de formation, ni en reconnaissance professionnelle ni en référentiels de diplôme est de nature à duper parents et élèves sur sa valeur. Le SE-UNSA s'oppose à la décision de supprimer unilatéralement toutes les sections de BEP sans concertation alors que certaines sont reconnues par les professionnels, porteuses d'emplois ou constituent un tremplin pour une poursuite d'étude.**

### >> Pas assez de création de CAP

Le CAP est le seul diplôme de niveau V encore disponible. L'offre de formation diminue. Il doit y avoir une création suffisante de CAP.

Nombre d'élèves se retrouveront en BP3 en difficulté dans un parcours accéléré sans souplesse. ...





# EXIGEONS DES MOYENS POUR REUSSIR

>> Le SE-UNSA a porté les intérêts des élèves (et en particulier des plus faibles) et des enseignants tout au long des négociations avec le ministère. Il a logiquement quitté les discussions, faute d'obtenir la garantie des moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une réforme porteuse d'une plus grande réussite de tous. Les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée 2009 nous donnent tristement raison.

## Le SE-UNSA exige que le ministère fournisse les moyens de la réussite pour tous nos élèves

- ➔ Des **dotations horaires** qui permettent de mettre en place des cursus de formation de durée variée (3 ou 4 ans) selon les besoins des élèves.
- ➔ La **création** de sections de **niveau V** en plus grand nombre.
- ➔ Une **reconnaissance matérielle du travail** des PLP :
  - ↪ indemnité de professeur principal réévaluée
  - ↪ indemnité d'enseignement dans les classes de terminale
  - ↪ reconnaissance matérielle de la pratique du CCF
  - ↪ une indemnité de correction à la copie du bac pro identique aux autres bacs
- ➔ Un **meilleur suivi** des élèves de LP et plus de PLP dans les sections de BTS.
- ➔ Des **moyens horaires fléchés** pour l'accompagnement des élèves.
- ➔ Le réinvestissement de toutes les économies générées par la réforme dans **l'amélioration des conditions de travail** des élèves et des PLP.
- ➔ Des **passerelles organisées et financées** pour permettre la fluidité nécessaire à la réussite du plus grand nombre.
- ➔ Une politique anticipative de **gestion des ressources humaines** (formation, reconversion...).
- ➔ Une organisation et des moyens pour permettre une **évolution souple des capacités d'accueil**.



# POURQUOI ADHERER AU SYNDICAT SE-UNSA ?

Au-delà des grands principes fondateurs de notre syndicat, ce que nous recherchons avant tout, c'est offrir une qualité de service, d'aide et, si nécessaire, de défense pour nos collègues. Nous avons proposé et défini lors des discussions un projet ambitieux de la voie professionnelle. Nous avons obtenu de nombreuses avancées dont une reconnaissance matérielle du travail des plp. Nous demandons maintenant la mise en œuvre effective de ces engagements. Soutenez le SE-UNSA, il vous soutient!

## Bulletin d'adhésion - à renvoyer au SE-UNSA – 25 rue de Mulhouse – 67100 STRASBOURG

ou SE-UNSA – B.P. 3069 – 68062 MULHOUSE CEDEX si vous exercez dans le Haut-Rhin  
 NOM : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : ..... Date de naissance : .....

Corps : ..... Grade :  classe normale  HC  cl.except. Echelon :

Discipline : .....  temps complet  temps partiel - quotité : ... %

Situation (stagiaire, titulaire, retraité, congé, dispo, détaché,...) : .....

Adresse complète : .....

E-mail : .....

Tél.: ..... N° de portable : .....

Etablissement d'exercice : .....

### Souhaite adhérer ou renouveler mon adhésion au SE-UNSA.

Montant de ma cotisation 2008/2009 : ..... € (voir barème ci-dessous).

Chèque(s) ci-joint  Je désire recevoir le formulaire pour le prélèvement automatique

### Titulaires

Echelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Certifié, CPE, PLP, prof EPS, CO-Psy			126	132	140	149	157	169	180	195	209
Certifié, CPE, PLP, prof EPS <u>hors classe</u> , Dir CIO	157	178	191	204	221	236	249				
PEGC, CE-EPS, AE-CE.					125	132	138	146	153	162	172
PEGC, CE-EPS hors classe	145	153	162	171	195	209					
PEGC, CE-EPS cl. except.	195	211	221	236	249						
Bi-Admissible			134	141	149	159	168	180	195	209	219
Agrégé			152	165	176	189	202	218	233	249	261
Agrégé hors classe	209	221	233	249	261	291					

### Auxiliaires, contractuels et vacataires

CONTRACTUEL	121	VACATAIRE	38
MI-SE - ASSISTANT D'ÉDUCATION	69		

### Stagiaires

Étudiant 1 <sup>ère</sup> année	338
Stagiaire 2 <sup>ème</sup> année	777
Listes complémentaires	777

### Retraités

Pension inférieure à 11400 €	92
Pension comprise entre 11400 € et 11850 €	1112
Pension supérieure à 11850 €	1120

## Nouveau

**Simple et rapide : adhérez et payez votre cotisation**

**En ligne par carte bancaire**

**Sur www.se-unsas.org rubrique « adhésion »**

# Rattachement des spécialités de baccalauréat professionnel

## ➔ Grille n° 1 – sciences physiques / chimie

- Aéronautique
- Aménagement et finitions du bâtiment
- Artisanat et métiers d'art : (pierre, communication graphique, ébéniste, horlogerie, tapissier d'ameublement, vêtement et accessoire de mode, verrerie scientifique et technique et métiers de l'enseigne et de la signalétique, marchandisage visuel)
- Bio-industries de transformation
- Carrosserie, option Construction
- Electrotechnique, énergie, équipements communicants
- Environnement nucléaire
- Esthétique-cosmétique/parfumerie
- Etude et définition de produits industriels
- Hygiène et environnement
- Industrie de procédés
- Industrie des pâtes, papiers, cartons
- Interventions sur le patrimoine bâti
- Maintenance des équipements industriels
- Maintenance des véhicules automobiles à 3 options
- Maintenance des matériels à 3 options
- Maintenance nautique
- Maintenance des systèmes mécaniques automatisés, option systèmes ferroviaires
- Métiers de la mode et industries connexes - productique
- Métiers du pressing et de la blanchisserie
- Micro-informatique et réseau : installation et maintenance
- Microtechniques
- Mise en œuvre des matériaux
- Ouvrage du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse
- Ouvrage du bâtiment : métallerie
- Photographie
- Production graphique
- Production imprimée
- Pilotage de systèmes de production automatisée
- Plasturgie
- Productique mécanique, option décolletage
- Réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques
- Réparation des carrosseries
- Systèmes électroniques numériques
- Technicien aérostructure
- Technicien constructeur bois
- Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Technicien de scierie
- Technicien du froid et du conditionnement de l'air
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre
- Technicien d'études du bâtiment, option A : Etudes et économie ; option B : Assistant en architecture
- Technicien géomètre topographe
- Technicien menuisier agenceur
- Technicien outilleur
- Technicien modeleur
- Technicien d'usinage
- Technicien en installation des systèmes énergétique et climatiques
- Technicien de maintenance des systèmes énergétique et climatiques
- Traitements de surfaces
- Travaux publics

## ➔ Grille n° 2 : langue vivante 2

- Commerce
- Comptabilité
- Exploitation des transports
- Logistique
- Métiers de l'alimentation
- Restauration
- Secrétariat
- Sécurité prévention
- Services de proximité et vie locale
- Services (accueil, assistance, conseil)
- Vente (prospection - négociation - suivi de clientèle)

## ➔ BEP maintenus en 2009:

BEP métiers de la restauration et de l'hôtellerie  
BEP carrières sanitaires et sociales  
BEP conduite et services dans le transport routier  
BEP optique lunetterie

Consultez le BO spécial numero2 du 19 février  
« rénovation de la voie professionnelle »  
Avec tous les nouveaux textes et programmes  
<http://www.education.gouv.fr/>

